

Réunion de rentrée LAS 2026/2027

Le 17/09/2026

Division de la formation
Scolarité PASS-LAS


**Université
de Toulouse**

PROGRAMME DE LA RENTRÉE LAS

Accueil :

- **M. le Professeur Norbert TELMON**, Président de jury PASS-LAS
- **Mme le Professeur Monique COURTADE-SAÏDI**, Coordinatrice pédagogique

Présentation :

- Tutorat Associatif Toulousain

CALENDRIER DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE : LAS

➔ OPTION SANTÉ

- Accès aux cours via Moodle : Voir mode d'emploi inscription aux enseignements
Jeudi 12 novembre 2026
- Démarrage des cours d'accompagnement :
Mardi 17 novembre 2026
(mardi soir : 20h30/22h00 et samedi matin 9h00/10h30 et 10h30/12h00)
- Examen session 1 :
Mercredi 24 mars 2027 matin au MEETT
- Examen session 2 :
Mardi 18 mai 2027 après-midi
- Oraux (2^{ème} groupe) :
du 16 au 17 juin 2027

Calendrier détaillé et
lien zoom déposé sur
Moodle le 9/11/2026

*Calendrier détaillé sur Moodle dans la rubrique :
Informations Pédagogiques et administratives/scolarité-
enseignement*

NUMERUS APERTUS 2026/2027

--	Médecine	Maïeutique	Odontologie	Pharmacie	Total MMOP	Masso-Kiné
2026-2027 TOTAL	410	28	106	144	688	
Passerelles (7.8%)	21	2	6	25	54	
Etudiants diplômés étrangers hors UE		-		(5)	(5)	
2026-2027 PASS/LAS	389	26	100	119	634	28
PASS (44.8%)	196	12	50	50	308	23 Tlse : 18 Rodez : 5
LAS-1 (17.2%)	70	5	18	25	118	
LAS-2+3 (30.2%)	123	9	32	44	208	5 Tlse

INSCRIPTION OBLIGATOIRE A LA FACULTÉ DE SANTÉ

La scolarité PASS-LAS de la faculté de santé a adressé aux responsables des établissements des licences de l'INUC, de l'UT2, de l'UTC, de l'UT une communication spécifique à transmettre à leurs étudiants indiquant la procédure permettant de se faire connaître, en vue de réaliser l'inscription obligatoire.

Lien Ecandidat : <https://ecandidat2.univ-tlse3.fr>

INSCRIPTION OBLIGATOIRE A LA FACULTÉ DE SANTÉ :

LAS 1

Cette démarche ne décompte pas de candidature

INUC  Inscription **OBLIGATOIRE** plateforme Ecandidat

du 18/09 au 27/09/26

Communication par le biais de votre scolarité INUC pour l'aide à l'inscription

UTC et UT  **Aucune démarche à effectuer**

- **Fin Octobre** : Les étudiants recevront une communication via leur université de rattachement pour s'assurer qu'ils sont bien sur les listes d'inscription déposées sur le site de la faculté de santé :

<https://sante.utoulouse.fr/informations-scolarite-l-as>

- **Début Novembre** : Finalisation des inscriptions

PRÉ-REQUIS POUR L'INSCRIPTION A L'ACCÈS SANTÉ : LAS 2-3

/!\ Règles d'accès LAS 2-3 (cf. document voté à la CFVU du 12/05/2026)

Seuls seront autorisés à s'inscrire à l'Accès Santé les étudiants ayant validé leur année de licence (hors 10 ECTS santé) l'année précédente, y compris les Licences Flex :

- En L2, il faut avoir validé sa L1 à 60 ECTS
- En L3, il avoir validé sa L2 à 60 ECTS.

Les étudiants **redoublants**, de L2 ou de L3 ne sont pas autorisés à s'inscrire à l'accès santé l'année de leur redoublement y compris un étudiant qui se réoriente sur un autre parcours quelle que soit l'année d'étude.

Les étudiants inscrits en L1/L2 ou en L2/L3 **dans le cadre d'un enjambement** ne sont pas autorisés à s'inscrire à l'accès santé ; aucune dette ne sera autorisée.

Peuvent s'inscrire à l'accès santé, les étudiants inscrits en L2 ou en L3 correspondant à une option du PASS (UTC, UT2J, UT 2020/2026) ou faisant suite à une Licence 1 (LAS1) ou Licence 2 (LAS2) ouvrant l'accès santé (UTC, UT2J, UT, INUC 2020-2026).

Conditions spécifiques cumulatives additionnelles aux candidats inscrits à l'UT2J

- Et avoir préalablement été inscrits en PASS ou dans une LAS1 de la même mention,
- Et avoir validé 60 crédits de première année,
- Et avoir suivi l'option PASS ou la L1 / LAS1 de la discipline correspondante à la LAS2 visée.

PRÉ-INSCRIPTION A LA FACULTÉ DE SANTÉ : LAS 2-3

Tous les LAS2-3  Dépôt de dossier **OBLIGATOIRE** sur la plateforme Ecandidat
En vue d'une inscription à l'accès santé 2026/2027
(certificat de scolarité, relevé de notes de l'année antérieure, formulaire descriptif du parcours antérieur)

du 18/09 au 27/09/26

Communication par le biais de votre scolarité INUC pour l'aide à l'inscription

- **Fin Octobre** : Les étudiants recevront une communication via leur université de rattachement pour s'assurer qu'ils sont bien sur les listes d'inscription déposées sur le site de la faculté de santé : <https://sante.utoulouse.fr/informations-scolarite-l-as>
- **Début Novembre** : Finalisation des inscriptions

COMPTE NUMÉRIQUE UT

- Une fois les inscriptions réalisées, vous devrez **activer votre compte numérique OBLIGATOIREMENT** pour pouvoir accéder aux enseignements sur Moodle, à votre ENT...
- Vous disposerez ainsi d'une adresse mail institutionnelle **prenom.nom@utoulouse.fr** qui sera considérée comme officielle.

Vous y recevrez toutes les informations importantes (examens, démarches requises...)

Modalités de Contrôle des Connaissances de L'OPTION SANTÉ

Nom de l'UE	Descriptif de l'UE	ECTS	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve
UE mineure santé (semestre 2)	<u>FONDAMENTAUX EN SCIENCES DE LA SANTE – 1^{ère} partie</u> Chimie Génome Biochimie Physique et Physiologie Biostatistiques Initiation à la connaissance du médicament	10 (50%)	35 à 40 QCM	1h15
	<u>FONDAMENTAUX EN SCIENCES DE LA SANTE – 2^{ème} partie</u> La cellule et les tissus Anatomie Santé Société Humanité Méthodologie et connaissance des métiers	(50%)	30 à 35 QCM	1h

Validation si note $\geq 10/20$
Pas de note éliminatoire

L'absence à 1 épreuve quelle qu'en soit la raison vaut 0

RÈGLES DE CORRECTION DES QCM

- QCM sans patron de réponse
- Chaque question comprend 5 items de réponse (A B C D E).

Les règles de calculs sont les suivantes :

- ❖ Item juste : + 0.20
 - ❖ Item non coché : 0
 - ❖ Item faux ou double coche en haut et en bas : - 0.10
-
- La note d'une question vaut 1 point si les 5 items sont justes.
 - La note d'une question ne peut être négative. Elle serait ramenée à zéro si c'était le cas.

Licences Accès Santé : LAS 1

Formations LAS-1 - Année universitaire 2026-2027	ETABLISSEMENT
Administration économique et sociale	UT1
Droit	
Droit - Antenne Montauban	
Chimie	UT
Electronique, énergie électrique, automatique	
Mathématiques	
Mécanique	
Physique	
Physique-Chimie	
Sciences et humanités	
Sciences de la vie	
Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)	
Droit	INUC
Informatique	
Langues étrangères appliquées affaire et commerce international - Rodez	
Mathématiques	
Physique-Chimie	
Psychologie	
Sciences de la vie	

CLASSEMENT LAS 1

La note minimum de 10/20, avec 30 ECTS minimum pour toutes les formations y compris les licences Flex, au **semestre 1** de la licence est prise en compte pour établir le classement.

- Note de l'option santé (10 ECTS) qui compte pour 30 %

+

- Note harmonisée du 1er semestre de l'année de licence (30 ECTS) qui compte pour 70 %

!/\\ Seuls les candidats ayant obtenu des notes $\geq$ aux notes seuils définis par le jury accèdent au 2nd groupe d'épreuves

ACCÈS MMOP LAS 1

- Choix de filière(s) **et candidature**
- Choix définitif des étudiants à l'issue du 1^{er} groupe d'épreuves

Si non affecté à l'issue du 1^{er} groupe d'épreuves :

- *Épreuves orales* du 2nd groupe

- Choix définitif des admis du 2nd groupe d'épreuves

/!\ Seuls les candidats ayant obtenu des notes $\geq$ aux notes seuils définies par le jury accèdent au 2nd groupe d'épreuves

Prérequis pour intégrer la filière : note $\geq 10/20$ à la 1^{ère} session de l'option santé et validation de l'année de Licence à la 1^{ère} session.

CANDIDATURE LAS1 AUX FILIERES MMOP-K

La candidature sera décomptée au moment du choix filière.

Pour rappel, les pré-requis pour candidater sont :

Préparer et valider l'option santé en session 1

Note $\geq 10/20$ au semestre impair (S1) avec 30 ECTS

Si un étudiant de LAS1 a candidaté à l'accès sélectif et n'a pas validé l'année de Licence à la 1^{ère} session,

sa candidature est annulée et il ne perd pas de chance d'accès.

GROUPES D'ÉPREUVES

- **1^{er} groupe** : <50% du NA de chaque filière
- **2^{ème} groupe, épreuve orale** : Les épreuves du second groupe sont constituées de deux épreuves orales (mini entretiens multiples)

Nature de l'épreuve	Examineurs	Durée de l'épreuve	Coefficient
Entretien n°1	X	10 mn	50%
Entretien n°2	Y	10 mn	50%

- A l'issue du second groupe d'épreuves, les coefficients suivants seront appliqués sur les notes des 1^{er} et 2^{ème} groupe d'épreuves :

1 ^{er} groupe d'épreuves (suivant le classement à l'issue du 1 ^{er} groupe)	70%
2 ^{ème} groupe d'épreuves	30%

Licences Accès Santé : LAS 2-3

Formations LAS 2-3 - Année universitaire 2026-2027	ÉTABLISSEMENT
Administration économique et sociale	UT1
Droit	
Droit - Antenne Montauban	
Economie (seulement en LAS3)	
Mathématiques et informatiques appliquées aux sciences humaines et sociales	UT2J
Histoire	
Géographie et aménagement - Géographie, Aménagement et Environnement	
Philosophie	
Sciences du langage	
Sciences sociales – Gestion appliquées aux SHS	
Sociologie	
Chimie	UT
Electronique, énergie électrique, automatique	
Informatique (seulement en LAS3)	
Mathématiques	
Mécanique	
Physique	
Physique-Chimie	
Sciences et humanités	
Sciences de la vie	
Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)	
Droit	INUC
Droit et Gestion (seulement en LAS3)	
Electronique, énergie électrique, automatique (seulement en LAS3)	
Informatique	
Lettres (seulement en LAS3)	
Mathématiques	
Physique-Chimie	
Psychologie	
Sciences de la vie	
Langues étrangères appliquées affaire et commerce international - Rodez	
Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) - Rodez (seulement en LAS3)	

CLASSEMENT LAS 2-3

- La note minimum de 10/20, avec 30 ECTS minimum pour toutes les formations y compris les licences Flex, au **semestre 3** pour les L2 et au **semestre 5** pour les L3 est prise en compte pour établir le classement.

/!\ Seuls les candidats ayant obtenu des notes $\geq$ aux notes seuils définies par le jury accèdent au 2nd groupe d'épreuves

ACCÈS MMOP-K LAS 2-3

- **Choix de filière(s) et candidature**
- **Choix définitif des étudiants à l'issue du 1^{er} groupe d'épreuves**
Si non affecté à l'issue du 1^{er} groupe d'épreuves :
 - *Épreuves orales* du 2nd groupe
- **Choix définitif des admis du 2nd groupe d'épreuves**
/!\ Seuls les candidats ayant obtenu des notes $\geq$ aux notes seuils définies par le jury accèdent au 2nd groupe d'épreuves

Prérequis pour intégrer la filière :

- Avoir validé les 10 ECTS de l'option santé acquis soit :
 - à partir d'un PASS ou à partir d'une LAS1-2 validés antérieurement en session 1 ou en session 2 ;
 - dans l'année en cours (L2 ou L3) en s'inscrivant à l'option Santé ;
 - soit dans le cas d'un PASS-UT non validé après avoir obtenu en session 2 une moyenne égale ou supérieure à 8/20 sur les 50 ECTS de santé.
- Validation de l'année de Licence à la 1^{ère} session (60 ECTS)

CANDIDATURE LAS 2-3 AUX FILIERES MMOP-K

La candidature sera décomptée au moment du choix filière.

Pour rappel les pré-requis pour candidater sont :

- Préparer et valider l'option santé en session 1 (si non validée antérieurement)
- Note $\geq 10/20$ au semestre impair (S3 et S5) avec 30 ECTS hors VAC pour toutes les formations y compris les licences FLEX

Si un étudiant de LAS2-3 a candidaté à l'accès sélectif et n'a pas validé l'année de Licence à la 1^{ère} session,

sa candidature est annulée et il ne perd pas de chance d'accès.

GROUPES D'ÉPREUVES

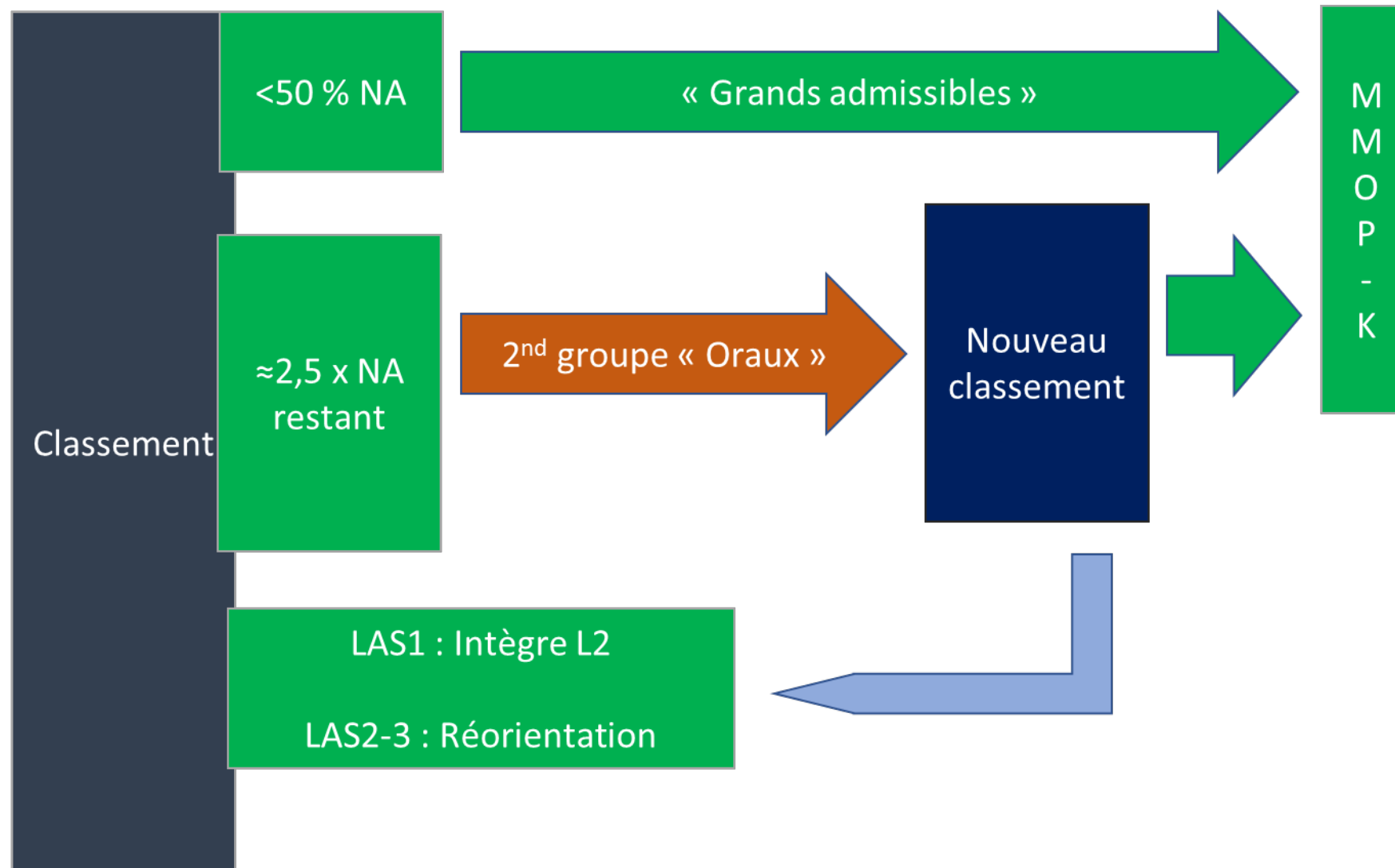
- **1^{er} groupe** : <50% du NA de chaque filière
- **2^{ème} groupe, épreuve orale** : Les épreuves du second groupe sont constituées de deux épreuves orales (mini entretiens multiples)

Nature de l'épreuve	Examineurs	Durée de l'épreuve	Coefficient
Entretien n°1	X	10 mn	50%
Entretien n°2	Y	10 mn	50%

- A l'issue du second groupe d'épreuves, les coefficients suivants seront appliqués sur les notes des 1^{er} et 2^{ème} groupe d'épreuves :

1 ^{er} groupe d'épreuves (suivant le classement à l'issue du 1 ^{er} groupe)	70%
2 ^{ème} groupe d'épreuves	30%

SCHÉMA GÉNÉRAL ACCÈS MMOP (K)



AMPHI dit « GARNISON »

L'Amphi dit « Garnison » pour l'accès aux filières MMOP-K

est la procédure au cours de laquelle les étudiants choisissent leur affectation définitive, en fonction de leur ordre de classement à l'examen.

Il se tiendra début juillet dans un amphithéâtre de la faculté de santé.

La présence est obligatoire.

COMMUNICATION

- **SITE INTERNET**

En ce début d'année vous trouverez sur le site internet de la faculté de santé :

<https://sante.utoulouse.fr/informations-scolarite>

calendrier universitaire, programme des enseignements, modalités de contrôle des connaissances.

- **MOODLE**

Les différentes étapes de l'organisation de l'année universitaire de l'option santé seront répertoriées **sur Moodle rubrique LAS : Informations Pédagogiques et administratives/scolarité-enseignement.**

!/ une auto inscription est nécessaire au préalable dans chaque cours + informations pédagogiques et administratives (voir mode d'emploi sur site de la fac de santé)

Il est actualisé tout au long de l'année, il vous appartient de le consulter régulièrement.

(Calendrier universitaire, programme des enseignements, modalités de contrôle des connaissances, emplois du temps des cours d'accompagnement, examens, résultats...).

- **ENT**

Relevé de notes

COMMUNICATION

- **MESSAGERIE ÉTUDIANTE** (compte numérique – ENT)

TRES IMPORTANT : seule votre adresse **institutionnelle universitaire**
« prénom.nom@utoulouse.fr » sera considérée comme officielle.

Des informations importantes seront envoyées à cette adresse, il vous appartient de la consulter régulièrement et de la relier à votre adresse mail personnelle.

- **SCOLARITÉ**

Votre scolarité est gérée par le service scolarité PASS-LAS situé au bât A0 – 1^{er} étage – Division de la formation :

Horaires d'ouverture : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 les lundis, mardis et jeudis (Fermé au public les mercredis et vendredis).

Le service peut être amené à fermer certains jours de l'année (hors vacances universitaires) pour le traitement des examens.

CONTACTS

- **Division de la formation**
Responsable : Nathalie Moreau

- **Scolarité PASS – LAS**
Responsable : Céline Louchkoff

Gestionnaires :

Yannick Brunet - 05 62 88 90 15

Lise Cassan - 05 62 88 90 38

las.gestion@utoulouse.fr

CONTACTS

Pôle Handicap Étudiant (PHE)

Pour bénéficier des aménagements spécifiques dans le cadre de vos études et/ou examens à l'université Toulouse, vous devez prendre contact avec le Pôle handicap étudiant (PHE) qui vous accompagnera dans vos démarches.

phe.contact@utoulouse.fr

Tél : 05 61 55 78 81

Le Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (Scuio-IP) aide les étudiants, tout au long de leur parcours à l'université, pour définir un projet de formation et d'insertion, rechercher des informations sur les diplômes, les métiers, les entreprises, le marché de l'emploi.

<https://www.univ-tlse3.fr/contactez-le-scuio-ip-de-l-ut3>

Le Service de Santé Étudiante (SSE) est un service médical et social exclusivement réservé aux étudiantes et étudiants. Ils peuvent prendre des consultations (addicto ...) sur rendez-vous avec des médecins généralistes, des spécialistes et des assistantes sociales.

Tél : 05 61 55 73 67

Bibliothèque Universitaire Santé (BU)

busante@utoulouse.fr

Tél : 05 62 17 28 70

Toutes ces informations sont visibles sur Moodle : rubrique Informations pédagogiques et administratives

Merci

Bonne rentrée universitaire

Bon courage